

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 1

Artikel: Les petits vieux
Autor: Charles-Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler.
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, Un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. Etranger, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 20 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nos bons lecteurs.

Vous êtes-vous parfois intéressé aux braves gens qui se délectent à la lecture de leur quotidien accoutumé ? J'entends non pas ceux qui avaient une demi-douzaine de feuilles grand format, depuis la première ligne jusqu'à la signature de l'imprimeur, mais le monsieur d'opinions rassises, qu'il retrouve, ou, plus souvent, qu'il trouve dans le numéro du jour. Ce sont autant de psychologies différentes. J'en ai noté quelques-unes.

LE LECTEUR DE LA « GAZETTE ».

Homme plutôt grave et pondéré. Lit son journal au coin du feu, l'hiver, près de la fenêtre ouverte ; l'été, en sirotant une tasse de moka Martinique et Bourbon. Savoure et commente l'article de fond, prend plaisir à la *correspondance parisienne*, absorbe rapidement les nouvelles cantonales, jette un coup d'œil distrait aux faits-divers et lit les dépêches.

Signe particulier : lit rarement le feuilleton, qu'il abandonne à madame ; parcourt attentivement les bibliographies ; cherche les annonces industrielles et financières, et voit les mortuaires, en passant.

LE LECTEUR DE LA « REVUE ».

L'attend au café, en faisant sa partie de cartes de une heure à deux heures, la cueille à son arrivée et la déplie rapidement. L'article de fond lui plaît comme une émanation d'en haut — prière au type de ne pas composer En Haut, avec majuscules, c'est le château que j'entends et non les arcanes célestes. — Comme il est ministériel, l'écho des ministères le tranquillise et l'instruit ; les nominations du Conseil d'Etat l'intéressent ; les nouvelles politiques communales le captivent.

Signe particulier : ne lit pas le feuilleton, mais donne quelque attention aux annonces et surtout aux mortuaires ; ne prend aucun plaisir aux notices bibliographiques, dont, au besoin, il niera l'utilité. Il commente volontiers les dépêches et prévoit les événements extérieurs.

LE LECTEUR DE LA « TRIBUNE »

est un homme généralement pressé. Il l'achète le matin, en sortant pour aller à son bureau, à son magasin, à la gare, ou bien il la trouve sous sa porte en tant qu'abonné. Premier coup d'œil aux dépêches de la nuit. Second coup d'œil à la chronique locale. Peut-être glanera-t-il quelque fait non publié la veille dans un journal du soir ? Cela fait, il replie le journal et hâte le pas. Plus tard, dans la matinée, en un moment de répit, il la rouvrira pour lire la lettre de Jean Bernard et le premier Lausanne.

Signe particulier : lit le feuilleton avec plaisir, mais sans passion. Lit, quelquefois, par désoeuvre, les notices bibliographiques. S'intéresse aux annonces et aux mortuaires.

LE LECTEUR DE LA « FEUILLE D'AVIS » est un homme d'ordre, un homme pondéré pour qui ce journal est une manne intellectuelle, quotidienne et nécessaire. Sa non venue lui

« porte un coup » et il dort mal après une soirée languissante. S'il est marié, il la lit en famille, partage les feuillets entre les siens. Chacun lit de son côté et procède ensuite à l'échange de la feuille avec celle de son voisin. C'est une lecture copieuse, attachante, instructive. Si le lecteur est célibataire, il lit la feuille le soir, au lit, avant de s'endormir, dans le calme et la sérénité d'une nuit honnête, à la lumière d'une non moins honnête lampe.

Signe particulier : savoure le feuilleton avec un appétit passionné et en commente ou prévoit les péripéties. Il vole au traître une haine mortelle et s'apitoie chrétinement sur ses victimes ; ne lit jamais une notice bibliographique et encore moins un sommaire ; s'attarde aux mortuaires pour y découvrir, dans la liste des parents, quelque connaissance ou quelque ami ; déguste les annonces depuis les premières lignes à la dernière. En résumé, lecteur sévieux, attentif, dévoué et bon enfant.

LE LECTEUR DU « NOUVELLISTE » accomplit un devoir. Il soutient une cause, il appuie un parti ; il n'est donc ni gai, ni très passionné. Il accomplit sa lecture comme une fonction, parfois comme une corvée. Ça ne l'amuse pas, mais puisque c'est nécessaire... C'est un lecteur par patriotisme. Il est respectable.

Signe particulier : néant.

LE LECTEUR DU « GRUTLI ».

Celui-ci est multiforme, car ce journal rose est lu par chacun. Les socialistes y cherchent la note et le mot d'ordre des chefs, tout en se délectant des coups de griffe donnés aux radicaux et aux conservateurs. Les radicaux, sans en avoir l'air, se régale des assauts livrés aux libéraux et ceux-ci ne dédaignent pas les coups droits portés au parti gouvernemental. Mais le vrai lecteur, celui pour qui le *Grüttli* constitue un réconfort hebdomadaire, c'est le mécontent, le futur révolté, le souffreteux.

Signe particulier : jouit excessivement des ridicules qu'il peut apercevoir dans le monde ; paraît même charmé lorsqu'il constate quelque injustice absurde, des places données à contresens, des scandales, des gaffes gouvernementales.... Il n'est pas méchant. Cette étrange manière de juger part d'un sentiment honnête. Ce fut une indignation vertueuse, mais inutile, à laquelle il a substitué une satisfaction amère et sarcastique. Et puis, il se dit que ce grabuge doit conduire au chambard. C'est bien quelque chose.

Quant au

LECTEUR DU « CONTEUR VAUDOIS », c'est un bon type, qui prend joie et lieue aux histoires de chez nous, aux bonnes patoiseries, et ne dédaigne pas de s'écrier, après lecture : « T'einlevine por on gallà .. » ou même : « Té rodzai avoué ta lotta.... »

Il rit d'un rire large et franc, sans souci des voisins et du qu'en dira-t-on. Il a aimé MM. Favrat, Dénéréaz, Monnet, Croisier, les disparus qui l'amusait et il reporte sur leurs descendants et leurs successeurs cette patriotique af-

fection. C'est un vrai Vaudois, un peu narquois, un peu rusé, un peu tâillon, et il aime à se retrouver dans les types que présente le *Conteur*.

Signe particulier : boit avec plaisir un demi de bon vieux, tandis qu'il lit le dit journal. Le vin donne à l'histoïette une saveur nationale et l'histoïette parfume le vin. Il y a un effet de réciprocité entre ces deux produits du cru, qui les rend supérieurs et plus piquants. A la nôtre !

LE PÈRE GRISE.

La crémation. — Deux pochards :

— Moi, vois-tu, Daniël, je suis partisan de la crémation.

— Moi aussi, vois-tu, y a que ça, une dernière « cuite » et bonsoir les amis.

Le chemin de la fortune. — Entre hommes d'affaires.

— Enseignez-moi donc le chemin qui mène à la fortune.

— Rien n'est plus aisné : prenez à droite, prenez à gauche, prenez de tous côtés... Et voilà.

Nos vieilles cloches.

Extraits des comptes du bailli de Lausanne, communiqués par M. Alfred Milliod.

1601-02. — J'ai donné pour une cloche que j'ai fondre pour sonner aux écoliers du Collège, avec l'appoint de deux petites cloches qui ont pesé 51 livres ; et le maître y a ajouté un appoint soit métal de 61 livres, ce qui fait que la dite cloche a pesé 212 (sic) livres, à 18 sous ; et 50 florins que je lui ai promis pour la facture — 141 fl.

1608-09. — Payé à M. Jean Galliffé, fondeur de cloches à Genève, qui a fondu deux petites cloches pour l'église de Prilly et fourni du métal pour cela, en tout 234 flor. 6 sous. Au sieur Violat, le serrurier qui les a montées, fait le battant et la suspension, et posé les portes et contrevents de l'église — 60 flor.

1610-11. — Par ordre du trésorier Dachselhofer, j'ai envoyé à Genève la cloche de l'école qui était fondue et l'ai faite fondre de nouveau, soit — 78 flor. 9 sous. Pour 56 livres de métal qu'on a ajouté pour renforcer la cloche, à 22 sous la livre — 102 flor. 8 sous.

1612. — Le même Galliffé a fondu une cloche pour la C^me de Crissier, du poids de 3 quintaux et 7 livres (dont 14 livres de métal ont été fournies par lui au prix de 28 flor.) à 4 ½ couronnes d'argent par quintal, de 7 ½ flor. l'une, soit — 104 flor.

Les petits vieux.

Premier janvier ! Pourquoi reviens-tu toujours si vite, impitoyable et méthodique comme un créancier, nous rappeler à tous la fuite du temps ? Sans doute pour les gosses ton cortège de souhaits, de cadeaux, de comestibles et d'indigestions sonne une joyeuse fanfare ; mais tu oublies les petits vieux, les petits vieux auxquels tu n'apportes plus rien de bon !.. Pour eux tu tintes un peu comme un glas : de voir les autres si pleins de vie, de jeunesse et de joie, ils se sont sentis vieux, et se sentir vieux, n'est-ce pas beaucoup plus triste que de l'être ?

A la ville, les petits vieux ne sont pas si isolés; ils ont encore de la curiosité et s'intéressent à une foule de choses: les personnes qui passent, les costumes, les musiques; ils regardent par la fenêtre, ahuris de voir tant de gens heureux à l'idée d'effeuiller un nouveau calendrier.

Les petits vieux du village au contraire sont restés seuls à la maison... Les jeunes sont à l'Hôtel-de-Ville, où l'on s'amuse et où l'on danse, et eux sont restés à songer au coin du feu avec leur pipe. Dehors on ne voit rien que le gris monotone de janvier, le gris qui rend mélancoliques les êtres et les choses.

...Le soir est venu. Décidément le premier de l'an n'est pas un jour comme les autres! Les petits vieux l'ont bien senti! On dirait qu'ils sont fatigués d'être si seuls: une folle envie les pousse à aller voir, eux aussi. Et comme ce jour-là les escapades sont permises, ils s'en vont vers la Maison-de-Ville, où tout le village s'est donné rendez-vous. Là au moins il y a du bruit et du mouvement; bon gré mal gré, on s'enthousiasme pour l'an qui vient! Le bal surtout les intéresse; cela leur rappelle tant de vieux souvenirs! Et leur oeil teinté de vague suit les couples enlacés, les couples d'heureux.

« Hein, petits vieux, comme ce serait bon de redevenir jeunes! »

...Mais les petits vieux ne répondent pas... Dans le crépuscule de leur cerveau ils ont commencé une lente et muette récapitulation. Ils se revoient là dans la salle de danse au bras de leur bonne amie, il y a bien, oh! bien longtemps! Ils se revoient aussi comme dans une brume le temps trop court des fiançailles, des grisantes promenades à deux! puis le mariage, les enfants, toute la longue et obscure existence de labeur et de peine. Oh! entre tous les nouvel-ans qu'ils ont vu défiler, comme il y eut de la place pour les chagrins et les soucis! Non, ils n'aimeraient pas recommencer, certes; et même ils sont presque contents d'être bientôt au bout... Ah! si les jeunes savaient... Les petits vieux de nouveau n'achèvent pas; ils se contentent de sourire doucement à tous les couples qui valsent, heureux et insouciants.

Il se fait tard. Les petits vieux ont bu un verre à la pinte; leurs yeux étonnés d'être encore ouverts si tard papillotent furieusement; ils rentrent chez eux. Alors, tout guillerets ils se mettent au lit, la tête encore bourdonnante de souvenances d'autrefois... Mais le marchand de sable les guette; il sait que les petits vieux doivent dormir: et vite il vient clore leurs yeux, leurs yeux fatigués d'avoir vu tant de choses!

CHARLES-HENRI.

A l'examen de médecine. — L'examinateur: « Supposons un patient qui boîte parce qu'il a une jambe plus courte que l'autre.... Que feutrez-vous dans ce cas? »

Le candidat: « Je boîterais aussi. »

Il y a mariage et mariage. — Un agent de police d'Yverdon, faisant le recensement de la population, prend note des nom, prénoms, âge, titres et qualités d'un particulier du quartier de la Plaine:

— Vous êtes marié? lui demande-t-il.

— Oui.

— Avec qui?

— Avec une femme.

— Ça va de soi....

— Pas tant que vous croyez; ainsi ma mère, elle, s'était mariée avec un homme!

Un nouveau journal.

Un nouveau journal hebdomadaire romand va paraître dès le 6 janvier 1906.

L'Essor veut contribuer à intéresser le grand public aux choses de l'esprit, à l'orienter dans le dédale des questions sociales, morales, religieuses et philosophiques. Assuré d'une très nombreuse collaboration d'écrivains romands et français, il laissera à ses coopérateurs une grande liberté de

paroles; il ouvrira même ses colonnes aux chercheurs, dans sa *Tribune libre*. Sa rédaction profitera elle-même de cette liberté pour prendre position dans les questions: elle luttera contre tout ce qui menace ou trahit la cause du Christ, c'est-à-dire la liberté, la piété, la justice et la fraternité.

Le siège de la Société de l'*Essor* est à Lausanne.

Une école d'Avenches sous la République helvétique.

C'était en 1799: les Français venaient de transformer l'ancienne Confédération des XIII cantons souverains et indépendants en une république formée de 19 cantons soumis à un régime intérieur uniforme. Un Directoire de cinq membres, siégeant à Aarau, exerçait ce pouvoir exécutif. Cette autorité confia au citoyen Philippe-Albert Stapfer le *ministère des sciences, arts, travaux publics, ponts et chaussées*. Le nouveau ministre s'intéressa tout d'abord à la gent écolière, mais avant de rien innover, il voulut se renseigner exactement sur l'état de l'école primaire dans le pays. A cet effet, il adressa à chaque maître d'école un questionnaire très détaillé, portant sur les rapports locaux, l'instruction, les relations personnelles de l'instituteur et enfin sur les rapports économiques.

Or, il vient de nous tomber par hasard sous la main les réponses données par le magister Cuche, qui dirigeait la seconde école d'Avenches (au canton de Sarine et Broye); comme elles sont d'une très intéressante originalité, nous croyons amuser les amis du *Conteur* en les leur transmettant.

R. CHASSOT.

Questions relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune*.

I RAPPORTS LOCAUX

QUESTION. 1^e Nom de l'endroit où est située l'école?
RÉPONSE. Avenche.

Q. a) Est-ce un bourg, un village, un hameau, ou un lieu isolé?

R. Petite ville sur la route de Berne à Genève.

Q. b) Est-ce une commune proprement dite, ou à quelle commune appartient-il?

R. Forme seule une commune.

Q. c) De quelle paroisse? de quelle agence ressort-il?

R. De la paroisse et de l'agence du même nom.

d) District d'Avenches.

e) Canton de Fribourg.

Q. 2^e Eloignement des maisons appartenant au ressort de chaque école?

(Il est déterminé par quarts d'heure; par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

R. Elles sont toutes réunies en un même lieu et l'Ecole est au centre, excepté une vingtaine de maisons situées vers Donatire, village voisin, et qui font partie de la ville.

Il y a encore quelques maisons champêtres, mais peu distantes.

Q. 3^e Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenant au ressort de chaque école?

R. La vingtaine de maisons ci-dessus forme une non pas d'en avoir un tas qui par la vivacité naturelle à leur âge ne font qu'étourdir le Maître et le faire venir fou à force de crier pour les faire tenir tranquilles.

III

RELATIONS PERSONNELLES

11^e Instituteurs.

Q. a) Qui a établi ici le régent, et de quelle manière?

R. Le Conseil de la commune et par voie d'examen.

Q. b) D'où est-il?

R. De Vevey au Canton Léman.

Q. c) Son nom?

R. Jaques-Daniel Cuche.

Q. d) Son âge?

R. Vingt-cinq ans.

Q. e) Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

R. Il a une femme et deux enfants et bientôt trois.

Q. f) Depuis combien de tems est-il instituteur?

* L'original est conservé au musée pédagogique de Fribourg.

R. Depuis le 12 janvier 1797.

R. g) Où a-t-il été auparavant? Quelle était sa vocation précédente?

R. A Vevey, où il a exercé l'arpentage et donné des leçons de calcul, de géométrie, et enseigné la manière de faire les écritures dans le commerce jusqu'à ce qu'il fit la folie de se faire instituteur.

Q. h) Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? Quelles sont-elles?

R. Celle de Chantre et de faire des Prières dans le Temple au defaust des Ministres.

Q. i) Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?

Q. j) En hiver, soit garçons ou filles?

R. Une cinquante ou environ, tous garçons.

Q. k) En été, soit garçons ou filles?

R. Dix ou douze plus ou moins, mais jamais de filles.

IV

RAPPORTS ÉCONOMIQUES

4^e Biens et fonds de chaque école.

Q. a) Possède-t-elle de pareils fonds?

R. Elle a un très petit jardin et un huitième de pose en chenevier.

Q. b) Quelle en est la valeur?

R. Le jardin peut valoir 25^{fr.} et le chenevier 150^{fr.}. C'est-à-dire le fond.

Q. c) Source de revenus?

R. L'instituteur l'ignore.

Q. d) Les biens d'école sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

(Pas de réponse.)

Q. 14^e Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

R. On paye une bache par mois pour chaque enfant.

Q. 15^e Bâtiment de l'école.

Q. a) Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux et délabré?

R. L'école est dans un bâtiment placé sur la grande rue de la ville.

Il n'est ni neuf ni vieux; mais bâti en dépit du bon sens: on ne saurait passer d'une chambre à l'autre sans s'exposer à se casser le cou en montant ou en descendant l'escalier qui est très obscur. Enfin, à bien des égards, il est peu propre à l'usage qu'on en fait, espèce de hameau qu'on appelle Donatire, nom qui lui est commun avec le village voisin.

Q. a) On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, etc.

R. Ce hameau est éloigné d'un quart d'heure de l'école.

Q. b) Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

R. On ne reçoit dans la seconde école de ce lieu que les garçons dès l'âge de sept ans à celui de seize et ils sont environ une cinquantaine de la ville proprement dite. — Quant à ceux qui habitent le quartier de la ville près de Donatire, ils préfèrent aller à l'école de ce village dont ils sont tout près et qui d'ailleurs est peu nombreuse.

Q. 4^e Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonference?

R. Dans cette paroisse il y a six écoles; savoir: cinq à Avenche et une dans un village voisin éloigné de trois quarts d'heure. A un quart d'heure d'Avenches est la paroisse de Donatire qui a son école. — Il y a bien encore quelques écoles voisines, mais elles sont catholiques et le soussigné les connaît peu.

Q. a) Leurs noms?

R. L'école d'Oleire et celle de Donatire.

Q. b) Leurs distances réciproques?

R. Celle d'Oleire est à trois quarts d'heure d'Avenches et demi-heure de Donatire et Donatire est à un quart d'heure d'Avenches.

II

INSTRUCTION

Q. 5^e Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

R. On enseigne dans la seconde école d'Avenches, la religion, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, la géographie et on s'y perfectionne dans la lecture. Il est aussi d'usage de faire apprendre l'histoire poétique, les fables de la Fontaine, etc., aux écoliers qui ont bonne mémoire.

Q. 6^e Ne tient-on l'école qu'en hiver, et combien dure-t-elle?

R. On y tient l'école toute l'année cinq à six heures par jour et même davantage en hiver.

Q. 7^e Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

R. Pour la religion, le grand catéchisme d'Oster-